

**COMITE SYNDICAL  
DU 14 NOVEMBRE 2019**

Le 14 novembre 2019 à 17 heures 30, le comité syndical de l'Etablissement Public de l'EP-SCoT, s'est réuni sur la convocation adressée en date du 8 novembre 2019 par Monsieur Yannik OLLIVIER dans les locaux de l'Hôtel du Département.

Nombre de délégués syndicaux titulaires en exercice au jour de la séance :	30
Nombre de délégués syndicaux titulaires présents ou représentés :	21
Quorum requis : 5 entités territoriales présentes ou représentées :	7
6667 voix présents ou représentés :	7 189,12 voix

**PRESENTS****Titulaires :**

Mmes et MM. Yannik OLLIVIER, Jérôme DUTRONCY, Jean-Noël CAUSSE, (Grenoble-Alpes-Métropole), Jean-Paul BRET, Michel ROSTAING-PUISSANT, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Eric SAVIGNON, (Bièvre Isère Communauté), Daniel NIOT, (Communauté de Communes du Trièves), Jean-Claude POTIÉ, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté), Pierre BEGUERY, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Suppléants :**

Mmes Suzanne DATHE, (Grenoble-Alpes-Métropole).

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR**

Mme Christine GARNIER, (Grenoble-Alpes-Métropole),  
M. Laurent THOVISTE, (Grenoble-Alpes-Métropole),  
Mme Michelle VEYRET, (Grenoble-Alpes-Métropole),  
M. Michel OCTRU, (Grenoble-Alpes-Métropole),  
M. Luc REMOND, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),  
M. Jérôme BARBIERI, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais),  
M. Roger VALTAT, (Communauté de Communes de Bièvre Est),  
M. François BROCHIER, (Communauté de Communes de Bièvre Est),  
M. Yannick NEUDER, (Bièvre Isère Communauté),  
M. Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté),  
Mme Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté),  
M. Henri BAILE, (Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**AUTRES PERSONNES PRÉSENTES**

Mmes et MM. Georges DÉRU, (Payeur Départemental), Benoît PARENT, Constant BERROU, Gabriel JOURDAN, Murielle PEZET-KUHN, (AURG), Arnaud GERME, Olivier ALEXANDRE, Amandine DECERIER, Cécile BENECH, Marie ARDIET, Karine PONCET-MOISE, (Etablissement Public du SCoT).

**PERSONNES EXCUSÉES**

Mme et MM. Christine GARNIER, Laurent THOVISTE, Michelle VEYRET OCTRU, (Grenoble-Alpes-Métropole), Luc REMOND, Jérôme BARBIERI, Guy GUILMEAU, Jean-Louis SOUBEYROU, (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais), Roger VALTAT, François BROCHIER, Jérôme CROCE, (Communauté de Communes de Bièvre Est), Yannick NEUDER, Martial SIMONDANT, (Bièvre Isère Communauté), Isabelle DUPRAZ-FOREY, (Saint Marcellin Vercors Isère), Henri BAILE, Valérie PETEX, Communauté de Communes Le Grésivaudan).

**Objet : Orientations budgétaires EP-SCOT de la Grande Région de Grenoble pour le budget 2020**

COMITE SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2019

**DELIBERATION N° 19-VI-I****Orientations budgétaires EP-SCOT de la Grande Région de Grenoble pour le budget 2020****Contexte général :**

Le débat d'orientation budgétaire prévisionnel 2020 proposé au vote du comité syndical du 14 novembre vise à répondre à 4 objectifs pour l'activité de l'EP-SCoT :

- **poursuite des missions de l'établissement, notamment dans le cadre de ses missions de conseil et d'instruction** du SCoT actuel,
- **poursuite des travaux du comité syndical et des commissions autour de la mise en œuvre du SCoT,**
- **finalisation des quatre chantiers engagés** suite aux décisions du 21 mars 2019 autour des thématiques commerces, développement économique, polarités et des transitions. Les deux études relatives d'une part autour des notions d'éviter, réduire, compenser (eau et milieux) et l'évaluation de la ressource en eau à horizon changement climatique seront finalisées en 2020.
- **engagement de réflexions complémentaires validées par le Comité Syndical du 3 octobre 2020 :**

Thème 1 : La résilience face aux risques et la protection des ressources,

Thème 2 : Résilience climatique et environnementale,

Thème 3 : La résilience de la société,

Thème 4 : La résilience économique

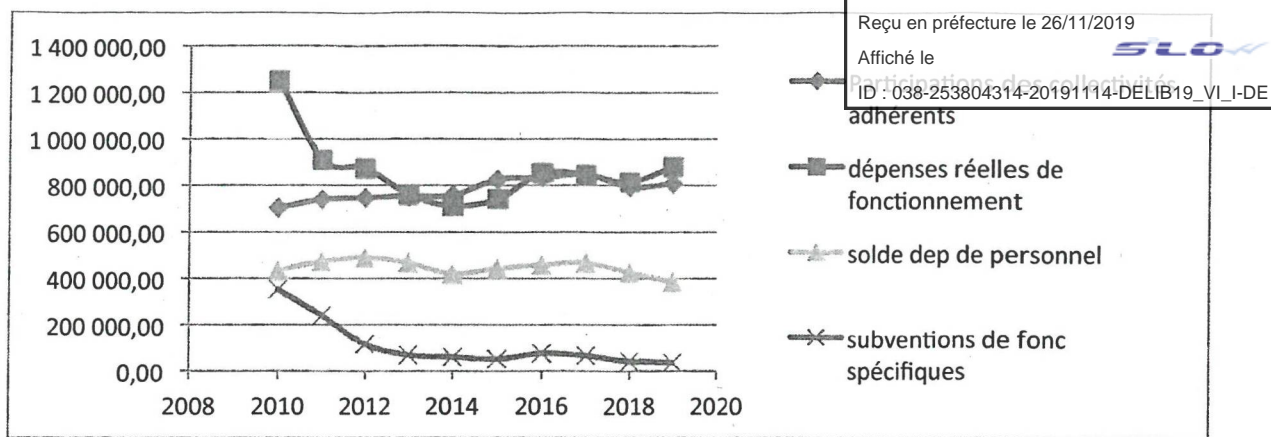
**Situation de la collectivité :**

L'estimation du résultat 2019 à ce jour et après rattachement de l'ensemble des dépenses et recettes de l'exercice présente un déficit de fonctionnement estimé à 67000€ et un déficit d'investissement de 6730€ environ. Ces déficits prévisionnels sont pour l'essentiel dus au rattachement sur l'exercice 2019 de certaines dépenses liées à des prestations réalisées dans le cadre du bilan de 2018 (dont 90 000€ à l'Agence). Ces déficits seront couverts par les résultats antérieurs reportés soient :

332 041,12€ en fonctionnement,

29 881,43€ en investissement.

Le graphique ci-dessous illustre la difficulté tendancielle sur la période 2010-2019 du budget de l'EP SCoT à équilibrer les dépenses au seule vue des contributions statutaires et ce, malgré une maîtrise des dépenses de personnel :



## Moyens humains et techniques

Le budget a été construit sur la base d'un effectif de huit personnes à temps complet. Il intègre le poste de rédacteur ouvert en octobre. Il sera formé par Mme Poncet Moïse, mise à disposition par Grenoble Alpes Métropole (20% équivalent temps plein). Cette mise à disposition devrait prendre fin au 1<sup>er</sup> avril 2020.

L'effectif à temps complet comprendra ainsi le directeur de l'EP, une assistante administrative et cinq chargés de mission et un rédacteur en charge du suivi administratif et financier de l'Etablissement Public du SCoT.

La masse salariale 2020 tient également compte des évolutions du régime indemnitaire de la filière administrative, suite à la délibération du 3 octobre 2019.

## Partenariat avec l'Agence d'Urbanisme

L'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise est estimé à 270 jours dans le projet de budget. Il pourra être complété dans le cadre du budget supplémentaire à intervenir suite au vote du compte administratif 2019, pour permettre la réalisation du programme d'études convenu dans le cadre de la convention triennale.

L'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise est estimé à 270 jours pour 2020.

## Les orientations budgétaires pour 2020

### Dépenses

Plusieurs évolutions sont à prendre en compte sur le budget 2020 :

- Le déménagement de l'établissement dans des nouveaux locaux à aménager et à meubler estimation de 10K€,
- le recrutement en année pleine d'un rédacteur en charge de la gestion administrative et financière.

Le Budget Supplémentaire adopté après le vote du Compte Administratif 2019 permettra de compléter les besoins d'accompagnement nécessaires pour la réalisation du programme de travail 2020 du SCoT.

### Recettes

A périmètre constant les participations des collectivités adhérentes sont en légère baisse pour 2020 (-0,4%). En effet la population DGF INSEE retenue au titre de 2020 est en baisse par rapport à 2019. La population retenue source DGF INSEE 2020 est 783 733 habitants contre 787 094 habitants en 2019. Le tableau ci-dessous présente la répartition suivante sur une base inchangée de 0,98€ par habitant :

EPCI associées	Population Insee au 1er janv 2019	participation 2019 base 0,98€ /hab	01/01/2020	0,98€ /hab
Grenoble Alpes Métropole	452 687	443 633,26	450 049	441 048,02
C.A du Pays Voironnais	95 953	94 033,94	95 787	93 871,26
C.C. le Grésivaudan	104 039	101 958,22	104 179	102 095,42
C.C. Bière Est	22 343	21 896,14	22 472	22 022,56
CC.Bière Isère (fusion C.C St Jeannaise)	55 274	54 168,52	55 571	54 459,58
CC Territoire de Beaurepaire (sortie en 2018)		0,00		0,00
CC Chambaran Vinay Vercors		0,00		0,00
CC. Pays de St Marcellin		0,00		0,00
CC Bourne à l'Isère		0,00		0,00
Saint Marcellin Vercors Isère	46 565	45 633,70	45 375	44 467,50
C.C le Trièves	10 233	10 028,34	10 300	10 094,00
<b>TOTAL</b>	<b>787 094</b>	<b>771 352,12</b>	<b>783 733</b>	<b>768 058,34</b>

**Synthèse de la proposition de budget 2020 :**

FONCTIONNEMENT	RAPPEL DU BP 2019	POUR INFOS ca 2019 estimé	PROPOSITION 2020	remarques	FONCTIONNEMENT	RAPPEL DU BP 2019	POUR INFOS ca 2019 estimé	PROPOSITION 2020	remarques
DEPENSES					RECETTES				
Masse salariale + élus + indemnité trésorier	410 977	425 000	425 000	recrutement rédacteur +rifseep	Contribution METRO	443 633	443 633	441 048	base 0,98€ /hab baisse pop
Charges de gestion courante	100 367	128 940	105 185		Contribution autres collectivités	363 720	327 719	327 010	baisse pop
Etude	5 000		5 000						
Convention AURG: sub + cotisation	263 000	232 813	272 000		Financements Etat (agence de l'Eau +agence française de Biodiversité)	36 000	37 025	54 999	20k€ ademe+région (énergie)+35k€ solde de l'agence de l'eau
					Autres financements de collectivités				
Communication	20 472	56 060	5 000		Autres produits	5 000	6 600	6 800	part salariale des tickets restaurants
Contentieux	3 000		3 000						
autofinancement			14 672						
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>802 816</b>	<b>842 814</b>	<b>829 857</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>848 353</b>	<b>814 977</b>	<b>829 857</b>	

INVESTISSEMENT	RAPPEL DU BP 2019	POUR INFOS ca 2019 estimé	PROPOSITION 2020	remarques	INVESTISSEMENT	RAPPEL DU BP 2019	POUR INFOS ca 2019 estimé	PROPOSITION 2020	remarques
DEPENSES					RECETTES				
Mobilier et équipements informatiques	14 270	2 000	10 000		FCTVA	2 270	2 271	4 000	FCTVA 2019 calculé sur les dépenses d'inv 2018
Matériel de transport					autres financements				
subvention enquête ménage		6 502	8 672	avance sur 2019 +acompte 40% sur 2020	autofinancement	12 000		14 672	
frais d'étude et d'élaboration des docs d'urba									
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>14 270</b>	<b>8 602</b>	<b>18 672</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>14 270</b>	<b>2 271</b>	<b>18 672</b>	

Et après en avoir délibéré, le comité syndical prend acte de la tenue de ce débat.

Fait à Grenoble, le 14 novembre 2019

Le Président

Yannik OLLIVIER

